

Belgium-Charleroi: Construction work

OJ S 223/2022 18/11/2022

Contract notice

Works

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: SODEVIMMO

National registration number: 0201.741.786_22228

Postal address: boulevard Mayence, 1

Town: Charleroi

NUTS code: BE32B Arr. Charleroi

Postal code: 6000

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Olivier DEGUELLE

E-mail: olivier.deguelle@igretec.com

Internet address(es):

Main address: <https://www.igretec.com>

Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=462510>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=462510>

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=Igretec-59160-C2021-02-02-F02>

Additional information can be obtained from another address:

Official name: Igretec

Postal address: Boulevard Mayence, 1

Town: Charleroi

NUTS code: BE32B Arr. Charleroi

Postal code: 6000

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Redouane MEKAOUI

E-mail: redouane.mekaoui@igretec.com

Internet address(es):

Main address: <https://www.igretec.com>

Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=462510>

Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/displayForum.do?forumId=48124>

I.4.

Type of the contracting authority

Other type: Intercommunale

I.5. Main activity

Other activity: Développement économique, territorial et immobilier

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Marché de travaux ayant pour objet la construction d'un bâtiment de bureaux et laboratoires destinés à l'accueil d'entreprises spécialisées dans le domaine de la biotechnologie. LOT 2 : Techniques Spéciales HVAC - Sanitaire LOT 3 : Techniques Spéciales - Electricité LOT 4 : Parachèvements

Reference number: Igretec-59160-SODEVIMMO 2022-001-F02_0

II.1.2. Main CPV code

45000000 Construction work

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

La présente procédure porte sur les LOTS 2, 3 et 4 d'un marché global de travaux en 5 lots ayant pour objet la construction d'un bâtiment de bureaux et laboratoires dans le parc d'activités économiques de l'Aéropole.

Ces trois lots sont définis comme suit :

LOT 2 : Techniques Spéciales HVAC - Sanitaire

LOT 3 : Techniques Spéciales - Electricité

LOT 4 : Parachèvements

Le lot 5 : ABORDS sera mis en adjudication à une date ultérieure conformément au planning énoncé au point 4 ce cahier spécial des charges.

Le marché relatif au LOT 1 : Gros oeuvre fermé - Entreprise pilote a été notifié en date du 27 octobre à l'entreprise SM BEMAT-MOURY, sis rue du Rond-Point, 243 à 6060 Gilly avec démarrage chantier au 5 décembre 2022.

L'adjudicataire du LOT 1 assurera la coordination moyennant un Fee de coordination.

Les descriptifs des postes communs prévus dans le cadre du LOT 1 – Entreprise pilote sont joints pour information en annexe des clauses techniques de chacun des lots.

Le souhait premier du maître de l'ouvrage est de mettre à la disposition de ses clients des laboratoires de type L1, L2, et du GMP ainsi que des bureaux liés à ces labos, des espaces polyvalents et des zones commerciales.

Le bâtiment aura pour vocation l'accueil et l'hébergement d'entités actives dans le domaine des biotechnologies, des sciences de l'ingénieur et du développement durable.

Le projet, partant de cet objectif premier, propose une solution qui met en valeur les volumes au travers d'une esthétique contemporaine.

Le bâtiment, implanté le long de l'Avenue Georges Lemaître sur la parcelle cadastrée Charleroi 23 DIV Gosselies/ B295a2, est composé de 4 entités et disposera d'un parking de +/- 300 places sur deux niveaux partiellement enterrés.

Les délais d'exécution du marché global sont :

Pour le LOT 1 non concerné par la présente procédure: Gros œuvre fermé – Lot Pilote: 920 jours calendrier.

Pour les lots concernés par ce marché :

Pour le LOT 2 : Techniques spéciales HVAC – Sanitaires: 800 jours calendrier

Pour le LOT 3 : Installations électriques: 800 jours calendrier

Pour le LOT 4 : Parachèvements: 800 jours calendrier

Pour le LOT 5 non concerné par la présente procédure : Abords 740 jours calendrier

Les délais des lots 2, 3, 4 et 5 sont inclus dans le délai du lot 1.

Le délai global de 920 jours calendriers englobe l'ensemble des travaux des différents lots.

Néanmoins, le pouvoir adjudicataire prendra possession des lieux du bloc D (Axe A à G) 90 jours calendriers avant la fin de ce délai. Soit 830 jours calendrier après le début du chantier pour le lot 1 et 710 jours calendriers pour les lots 2,3 et 4.

Pour la prise de possession de cette partie du bâtiment le pouvoir adjudicateur établira un état des lieux avec l'entreprise. Le coût de celui-ci est à comprendre au poste A.0 installation de chantier.

Le contenu des lots et leur contexte général d'exécution sont développés dans les parties techniques du présent cahier des charges.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for all lots

II.2. Description

II.2.1. Title

LOT 2 : Techniques spéciales HVAC – Sanitaires

Lot No: 1

II.2.2. Additional CPV code(s)

45330000 Plumbing and sanitary works

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE32B Arr. Charleroi

Main site or place of performance: Le bâtiment est implanté le long de l'Avenue Georges Lemaître sur la parcelle cadastrée Charleroi 23 DIV Gosselies/ B295a2.

II.2.4. Description of the procurement

LOT 2 : Techniques spéciales HVAC – Sanitaires

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Price

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in days: 800

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

II.2. Description

II.2.1. Title

LOT 3 : Installations électriques
Lot No: 2

II.2.2. Additional CPV code(s)

45310000 Electrical installation work

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE32B Arr. Charleroi
Main site or place of performance: Le bâtiment est implanté le long de l'Avenue Georges Lemaître sur la parcelle cadastrée Charleroi 23 DIV Gosselies/ B295a2.

II.2.4. Description of the procurement

LOT 3 : Installations électriques

II.2.5. Award criteria

Criteria below
Price

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in days: 800
This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

II.2. Description

II.2.1. Title

LOT 4 : Parachèvements
Lot No: 3

II.2.2. Additional CPV code(s)

45400000 Building completion work

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE32B Arr. Charleroi

Main site or place of performance: Le bâtiment est implanté le long de l'Avenue Georges Lemaître sur la parcelle cadastrée Charleroi 23 DIV Gosselies/ B295a2.

II.2.4. Description of the procurement

LOT 4 : Parachèvements

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Price

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in days: 800

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

En ce qui concerne la capacité économique et financière, conformément à l'article 70 de l'AR du 18 avril 2017, le pouvoir adjudicateur se satisfait de la preuve de l'agrément comme décrit au point 6 du cahier spécial des charge pour opérer la sélection des soumissionnaires (DUME, partie IV, B).

Il est rappelé que la classe d'agrément exigible pour l'attribution d'un marché est celle qui correspond au montant de la soumission à approuver.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Agrément:

Pour le lot 2, les travaux sont rangés dans la catégorie D18 et le pouvoir adjudicateur considère qu'ils rentrent dans la classe 8

selon les prescriptions de l'AR du 26/09/91 fixant les mesures d'application de la loi du 20 mars 1991 organisant l'agrément des

Pour le lot 3, les travaux sont rangés dans la catégorie P1 et le pouvoir adjudicateur considère qu'ils rentrent dans la classe 8

selon les prescriptions de l'AR du 26/09/91 fixant les mesures d'application de la loi du 20 mars 1991 organisant l'agrément des entrepreneurs.

Pour le lot 4, les travaux sont rangés dans la catégorie D et le pouvoir adjudicateur considère qu'ils rentrent dans la classe 8 selon les prescriptions de l'AR du 26/09/91 fixant les mesures d'application de la loi du 20 mars 1991 organisant l'agrément des entrepreneurs.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

A. AGREATION (DUME, partie IV, B)

En ce qui concerne la capacité technique et professionnelle, conformément à l'article 70 de l'AR du 18 avril 2017, le pouvoir adjudicateur exige la preuve de l'agrément comme décrit au point 6 du cahier spécial des charges pour opérer la sélection des soumissionnaires.

B. CAPACITE TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE (DUME, partie IV, C)

Conformément à l'article 68 de l'A.R. du 18 avril 2017, le candidat soumissionnaire doit présenter une capacité technique et professionnelle suffisante et répondre à toutes les conditions légales et réglementaires d'exercice de sa profession. En cas d'un groupement il suffit qu'un des membres du groupement dispose des capacités techniques et professionnelles requises.

Pourra être sélectionné le candidat ou le soumissionnaire remplissant les critères de capacité technique ou professionnelle fixés ci-dessous qu'il justifiera par les documents demandés ci-dessous.

Minimum level(s) of standards possibly required:

A. AGREATION (DUME, partie IV, B)

Lot 2: Catégorie: D18 - Classe 8

Lot 3: Catégorie: P1 - Classe 8

Lot 4: Catégorie: D - Classe 8

B. CAPACITE TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE (DUME, partie IV, C.)

Pourra être sélectionné le candidat ou le soumissionnaire remplissant les critères de capacité technique ou professionnelle fixés ci-dessous qu'il justifiera par les documents suivants :

Pour chacun des lots :

1) 1° documents concernant la capacité technique avec :

Une référence pour l'équipement ou l'aménagement d'un nouveau bâtiment qui répond à tous les critères suivants :

i) abrite une ou plusieurs des fonctions suivantes : services hospitaliers (exemples, bloc opératoire, soins intensifs, urgences, imagerie médicale, laboratoires ...) ou bâtiment destiné à accueillir des entreprises spécialisés en biotechnologie.

ii) d'un montant d'au moins 2.000.000 € HTVA pour la technique objet du lot.

iii) réceptionné provisoirement depuis 01/01/2013.

iv) la conformité aux critères est démontrée par un document d'une feuille maximum au format A4 (recto-verso rédigée en caractère Arial 11) avec :

(1) bref descriptif listant les fonctions démontrant la conformité avec le point i) ci-dessus

(2) nom et adresse du pouvoir adjudicateur ou du maître de l'ouvrage

(3) nom et adresse du bâtiment

(4) montant HTVA des travaux

(5) nature des travaux exécutées démontrant la conformité au point ii) ci-dessus

(6) date de la réception provisoire

(7) certificat de bonne exécution signé par le pouvoir adjudicataire ou le maître de l'ouvrage

Compte tenu de la complexité du projet qui nécessite des travaux devant répondre à des spécificités techniques très précises, le pouvoir adjudicateur prendra en considération les

éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de 5 ans. Cependant, la réception provisoire de ces travaux doit être intervenue à partir du 01/01/2013 comme prévu ci-dessus.

2) Capacité professionnelle : capacité professionnelle des ressources du soumissionnaire Est considérée comme suffisant le niveau d'exigence suivant :

a) Disposer d'une équipe de gestionnaires composée d'au moins 5 personnes disposant d'un niveau universitaire et/ou master dans le domaine de la construction et des techniques spéciales (Ingénieur civil ou industriel, architecte, architecte ingénieur ...) au sein de l'entreprise. Le soumissionnaire devra fournir le CV de ces 5 personnes.

b) désigner un gestionnaire de chantier qualifié pour toute la durée du chantier. Ce dernier devra disposer d'un niveau universitaire et/ou master dans le domaine de la construction et/ou des techniques spéciales (Ingénieur civil ou industriel, architecte, architecte ingénieur ...) et d'une expérience d'au moins 10 ans dans le domaine de la gestion de chantier de construction dont au moins 5 ans pour des travaux de la classe correspondant aux montants dont il aura la charge selon l'agrément des entreprises. Le soumissionnaire devra fournir le CV de ce gestionnaire.

c) désigner un « BIM coordinateur » pour toute la durée du chantier. Ce dernier devra disposer d'une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine et avoir géré au moins 1 dossier en phase d'exécution en « BIM ». Le soumissionnaire devra fournir le CV de la personne désignée pour assurer cette mission.

La mise en place et gestion du CDE (environnement commun de données) étant à charge du BIM Manager désigné dans le cadre du lot 1.

Ce dernier s'inscrira dans le processus BIM décrit en annexe.

Dans le cas où pour répondre à cette exigence le soumissionnaire fait appel à un tiers, ce dernier devra obligatoirement compléter le DUME le concernant.

d) Joindre la liste nominative de l'équipe d'encadrement du chantier (conducteurs, chefs d'équipe).

Le soumissionnaire devra fournir le CV de chacun des membres de l'équipe, lesquels devront faire apparaître au minimum 10 ans d'expérience dans la fonction qu'il occupe.

3) Capacité professionnelle : nombre de ressources : Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels de l'entrepreneur pendant les trois dernières années. Par effectif, on entend le personnel employé par le soumissionnaire qu'il soit d'encadrement ou ouvrier. Sera considéré comme suffisant le niveau d'exigence suivant : en moyenne sur les 3 dernières années, les soumissionnaires doivent disposer d'un ratio chiffres d'affaires annuel /effectif moyen annuel au maximum égal à 500.000 € par travailleur. Documents à fournir : Le soumissionnaire joint à son offre un document reprenant le chiffre d'affaires des trois dernières années et l'effectif moyen annuel correspondant

En cas d'association momentanée, un seul membre de l'association doit fournir ces informations et doit disposer d'un ratio chiffres d'affaires annuel /effectif moyen annuel au maximum égal à 500.000 € par travailleur.

En outre, conformément à l'article 69 de l'A.R. du 18 avril 2017, le pouvoir adjudicateur peut considérer qu'un opérateur économique ne possède pas les capacités professionnelles requises lorsqu'il a établi que l'opérateur économique a des intérêts conflictuels qui pourraient avoir une incidence négative sur l'exécution du marché.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1.

Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 23/01/2023 Local time: 10:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 8 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 23/01/2023 Local time: 10:00

Place:

Ouverture électronique via E-Tendering

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

CLAUSES ANTI-DUMPING

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que le Présent Cahier Spécial des Charges contient des clauses anti-dumping social (assorties de pénalités spéciales importantes) mises au point dans le cadre du Comité de Développement Stratégique de la Région de Charleroi et du Sud-Hainaut. Elles sont surlignées en gris dans le C.S.CH.

En conséquence de quoi, les soumissionnaires sont fermement invités :

- à en tenir compte dans l'élaboration de leur offre, le Pouvoir Adjudicateur se donnant les moyens de vérifier la conformité du chantier à celles-ci et de sanctionner en cas d'infraction ;
- à compléter et joindre à l'offre la Déclaration sur l'honneur relative aux clauses anti-dumping social reprise en annexe du présent Cahier Spécial des Charges. L'absence de déclaration jointe à l'offre ou une déclaration jointe mais non complétée, sera considérée comme révélant l'intention du non-respect des clauses contre le dumping social et, en conséquence, considérée comme une irrégularité substantielle.

VISITES DES LIEUX

La visite des lieux est obligatoire, il s'agit d'une exigence substantielle, au sens de l'article 76 §1er, 3° de l'AR du 18.04.2017 de telle sorte que son non-respect entraînera l'irrégularité substantielle de l'offre.

Des visites des lieux seront organisées uniquement:

- soit le 05 décembre 2022 à 10h00,
- soit le 12 décembre 2022 à 10h00.

Elles se dérouleront sur site. Les soumissionnaires devront s'enregistrer à l'une de ces dates en adressant un e-mail à l'adresse suivante : redouane.mekaoui@igretec.com

MOTIFS D'EXCLUSION

Lors du dépôt de leur offre, les soumissionnaires produisent le Document unique de marché européen, qui consiste en une déclaration sur l'honneur propre actualisée et qui est accepté par le pouvoir adjudicateur à titre de preuve a priori en lieu et place des documents ou certificats délivrés par des autorités publiques ou des tiers pour confirmer que le soumissionnaire concerné remplit, toutes les conditions suivantes :

- 1° qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations, visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016, qui doit ou peut entraîner l'exclusion des soumissionnaires;
- 2° qu'il répond aux critères de sélection applicables qui ont été établis conformément à l'article 71 de la loi du 17 juin 2016.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'état
Postal address: rue de la Science n° 33
Town: Bruxelles
Postal code: 1040
Country: Belgium
Telephone: +32 22349611

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:
15 jours et 60 jours

VI.5. Date of dispatch of this notice

14/11/2022